



Section de Meurthe et Moselle

Déclaration liminaire CHSCT du 15 octobre 2015

Monsieur le Président,

Tout d'abord, revenons sur l'échec des négociations relatives à la PPCR des trois Fonction Publiques. Confirmant son désintérêt pour la démocratie sociale, le Premier ministre vient d'annoncer que malgré cette impossibilité de parvenir à un accord majoritaire, le gouvernement appliquerait le protocole PPCR de manière unilatérale, habitué qu'il est de l'usage du 49-3 !!! **Nous assistons là à une Vallsification du dialogue social** En échec politique avec les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, le gouvernement n'hésite donc pas à changer les règles du jeu et décide de passer en force. **Nous n'assiterons pas à la Macronisation de la Fonction Publique sans réagir.**

Telle la voix de son maître, les propos tenus par le Directeur Général des Finances Publiques lors de la rencontre des responsables territoriaux le 25 juin 2015 ne manquent pas de nous indigner. Même s'il reconnaît que les charges augmentent et que les moyens baissent (depuis le temps que nous dénonçons cette situation, c'est bien de l'admettre), il nous affirme dans la foulée que ce n'est pas un problème, car il y a la dématérialisation ! Pour reprendre ses mots : « la dématérialisation, c'est à la fois notre avenir et notre planche de salut. ».

De même, il a fait part lors de cette rencontre de la grande satisfaction que ne manque pas de lui procurer l'expérimentation des « Centres de contact ». Quand on examine dans le détail les reculs que génèrent ces services en terme de conditions de travail pour les agents, on ne peut que s'inquiéter d'une telle euphorie.

La liste de ses funestes desseins est trop longue pour la dérouler ici, mais nous sommes bien conscients que vous vous en ferez le loyal relais au détour des CHSCT des mois à venir. A n'en pas douter, nous sommes bien sur le chemin d'une « DGFIP heureuse, fière de son haut niveau d'expertise, à l'écoute de tous, et inspirant confiance ». Nous pensions qu'il nous méprisait, nous avons raison...

Pour ce qui concerne la séance de ce comité, nous allons essayer aujourd'hui de clôturer le budget de notre CHSCT. Il nous reste environ 2 000 euros à affecter, et nous avons comme chaque année l'impression qu'il nous faut pallier au plus pressé. Le CHSCT n'aurait-il plus pour vocation que de compléter les lacunes du budget des directions locales ? Notre budget ne serait-il plus destiné qu'à offrir des conditions de travail dites normales aux collègues ?

Nous allons également examiner les fiches de signalement, et si certaines ne faisaient pas l'objet d'une rétention de la part des directions et si les agents ne s'autocensuraient pas, leur multiplication au fil des ans serait troublante.

Le consentement à l'impôt est une notion qui a tendance à disparaître de la conscience de nos concitoyens. En attendant, ce sont les agents qui doivent faire face à ces incivilités, parfois à ces agressions, ce sont leurs conditions de travail qui s'en trouvent détériorées. Un dernier exemple des dérives coupables de la DGFIP, la fameuse lettre adressée en masse à 8 millions de contribuables qui ont bénéficié de la suppression de la 1ère tranche de l'impôt sur le revenu. Outre son coût mirobolant, l'envoi de cette lettre a généré de nombreux appels téléphoniques vers les services qui devront également gérer les questionnements sur l'augmentation de la taxe foncière et bientôt de la taxe d'habitation.

Mais nous en sommes convaincus, les propos du DGFIP, le contexte ambiant avec les attaques sur notre statut, la remise en cause du temps de travail et les incessantes restructurations ne manqueront pas d'améliorer les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité à la DGFIP. Monsieur le Président, nous avons confiance !...

Quant aux collègues de l'INSEE ceux ci vont être directement impactés par la réforme territoriale ; les représentants de Solidaires Finances exigent le maintien de tous les sites, des effectifs des missions et des travaux.

Avant et après la réforme les effectifs peuvent et doivent rester comparables !

En juillet dernier, le gouvernement fixait ce cap : « *Les sites des directions régionales actuelles seront maintenus en quasi-totalité, avec des effectifs comparables à ceux actuellement en poste* ». L'INSEE respecte la première obligation et s'apprête à balayer la seconde.

Alors qu'une réunion entre direction et syndicats s'est déroulée à l'INSEE le 30 septembre, la direction nationale n'a communiqué aucune des cibles d'effectifs des DR concernées. Pourtant ces cibles existent et ont été transmises aux directeurs régionaux avec la mention « confidentiel ».

Et pour cause ! Les quelques informations glanées par les agents en colère dans les DR montrent une diminution drastique des effectifs ! L'un de ces sites passerait de 80 agents en 2015 à 61 en 2018, en opposition totale aux engagements du gouvernement ! La direction de l'INSEE cumule la casse des établissements aux mensonges pour pouvoir y arriver.

Des engagements... qui cachent bien des incertitudes

La direction de l'INSEE s'engage à ne pas imposer de mobilité géographique obligatoire. Cela n'est pas négligeable.

Mais à quel prix ? Les agents des DR concernées sont actuellement convoqués à des entretiens individuels par leur hiérarchie, alors que le ministère affirme de son côté que de tels entretiens ne peuvent avoir lieu avant la fin octobre. Quand seront finalisées les « fiches d'impact » sur les désorganisations.

Pourtant, de tels entretiens ont lieu. Ici à l'aide de questionnaires ressemblant étrangement à ceux utilisés pour des plans sociaux réalisés dans la région. Là de manière plus informelle mais avec le même type d'interrogation : « êtes-vous prêt-e à une mobilité géographique ? », « ou fonctionnelle ? »...

Ces mobilités fonctionnelles, dont on perçoit bien qu'elles seront imposées si les postes sont supprimés, signifieraient pour les agents concernés une forte déconsidération du travail accompli, et un avenir non choisi.

Le « dialogue social » prétendument institué par le gouvernement n'existe pas.

Quant à la DIRCOFI EST voici les dernières nouvelles : IRRESPECT TOTAL DES AGENTS

La section Solidaires Finances de la DIRCOFI EST condamne fortement la façon dont se déroule l'intervention de l'IGF à la DIRCOFI EST. Il est inadmissible :

- de convoquer à Nancy des vérificateurs du jour au lendemain sans tenir compte de leurs obligations professionnelles et personnelles,
- de leur demander en si peu de temps de préparer leur entretien et de rechercher les renseignements demandés,
- de modifier les horaires des entretiens initialement prévu et même le jour de l'entretien,
- de prévoir des rendez-vous de 18h30 à 20 h et également pendant la pause méridienne.

NON. Monsieur de l'IGF, les agents de la DIRCOFI EST sont des êtres humains ayant droit à un minimum de respect.

NON. Monsieur le DIRCOFI, vous n'avez pas à relayer de façon violente les volontés de l'IGF.

Nous vous rappelons que vous êtes responsable de la santé de vos agents et soyez sûr que de tels agissements ont des répercussions sur tous les agents de la DIRCOFI EST. En effet, selon le décret n°82-453 modifié, article 2-1, les chefs de service sont chargés dans la limite de leurs attributions et dans le cadre des délégations qui leur sont consenties de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité.

Le quotidien est déjà suffisamment difficile à supporter pour que vous n'en rajoutiez pas en relayant les agissements de l'IGF.

STOP IL SUFFIT.

Monsieur le Président, pourriez vous informer le directeur de la DIRCOFI EST, si vous le rencontrez furtivement, qu'il y a une urgence signalée à réunir un groupe de travail sur les conditions de vie au travail plutôt qu'une pseudo concertation sur la qualité environnementale.

Rien n'est plus efficace pour faire fuir le travail que la pure incompétence (Scott Adams)